



GRAND CONSEIL

Postulat - 25_POS_46 - José Durussel et consorts au nom Au nom du groupe UDC du Grand Conseil - Pour une augmentation du nombre de chasseurs formés pour la régulation du loup

Texte déposé :

La présence croissante du loup dans le canton de Vaud pose des défis significatifs pour les éleveurs et la sécurité des troupeaux, comme en témoigne les nombreuses attaques sur des animaux de rente.

Les mesures actuelles de régulation des populations de loups sont jugées insuffisantes par de nombreux acteurs du milieu agricole, qui demandent des actions concrètes et rapides pour protéger leurs intérêts et leurs animaux.

La législation fédérale actuelle offre des possibilités de régulation, mais celles-ci ne sont pas pleinement exploitées, notamment en ce qui concerne le soutien aux gardes-faunes permanents et auxiliaires. Les chasseurs vaudois jouent un rôle important et leur expérience est primordiale. Cette ressource doit être exploitée et les effectifs capables de réguler le loup de manière professionnelle doivent être élargis sans délai, notamment lors de la mise en œuvre d'une décision d'élimination d'une meute.

Les postulants demandent au Conseil d'État de renseigner le parlement et :

- D'étudier les possibilités de former des chasseurs vaudois afin qu'ils puissent participer activement à la régulation des populations de loups. Cette formation devrait inclure des modules spécifiques sur la gestion des grands prédateurs et les techniques de régulation adaptées.
- De mettre en place un soutien rapide et efficace pour soulager les gardes-faune permanents et auxiliaires, notamment en facilitant l'accès à des ressources et à des formations.
- De clarifier les démarches nécessaires pour que les chasseurs vaudois puissent accéder à une formation spécifique pour la régulation du loup. Cela inclut la définition des critères d'éligibilité, le contenu de la formation, ainsi que les modalités d'inscription.

Conclusion :

La régulation du loup est une question cruciale pour la sécurité des éleveurs et la protection des troupeaux dans notre canton. En augmentant le nombre de chasseurs formés et en soutenant les initiatives de régulation, nous pouvons mieux gérer cette espèce protégée tout en répondant aux préoccupations des agriculteurs. Nous invitons le Conseil d'État à prendre des mesures proactives pour répondre à cette problématique.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alain Cornamusaz (UDC)
2. Alexandre Berthoud (PLR)
3. Aliette Rey-Marion (UDC)
4. Anne-Lise Rime (PLR)
5. Carole Dubois (PLR)
6. Carole Schelker (PLR)
7. Cédric Weissert (UDC)
8. Fabrice Tanner (UDC)
9. Gérard Mojon (PLR)
10. Isabelle Freymond (IND)
11. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
12. Jean-Daniel Carrard (PLR)
13. Jean-François Thuillard (UDC)
14. Jean-Louis Radice (V'L)
15. Josephine Byrne Garelli (PLR)
16. Laurence Bassin (PLR)
17. Loïc Bardet (PLR)
18. Marion Wahlen (PLR)
19. Mathieu Balsiger (PLR)
20. Maurice Gay (PLR)
21. Michael Demont (UDC)
22. Nicolas Bolay (UDC)
23. Olivier Agassis (UDC)
24. Olivier Petermann (PLR)
25. Philippe Germain (PLR)
26. Pierre-Alain Favrod (UDC)
27. Pierre-André Romanens (PLR)
28. Pierre-François Mottier (PLR)
29. Stéphane Jordan (UDC)
30. Thierry Schneiter (PLR)
31. Valentin Christe (UDC)
32. Yann Glayre (UDC)